

Bonjour à tous,

Le bureau a tenu le 8/05 une télé réunion centrée sur le dé confinement et la possibilité de reprendre nos activités. Il en ressort:

- 1) La préfecture maritime a autorisé la navigation de plaisance à partir du 11/05 mais cela ne concerne pas les activités d'engins de plage (voile légère, paddle, kayak etc) qui sont liées à l'interdiction d'accès aux plages prise par le préfet départemental valable jusqu'au 2 juin. Les maires dont Mr Gaudin ont fait des demandes de dérogations qui sont étudiées par la préfecture. La situation devrait évoluer rapidement.
- 2) D'autre part la FFV a soumis au ministre des sports une déclinaison des recommandations gouvernementales à destination des clubs affiliés que vous pouvez consulter ici <https://www.voilesud.fr/2020/05/07/cap-sur-le-deconfinement/>. Comme vous pourrez le constater, ces mesures sont, pour certaines, très contraignantes et notre club s'y prête mal. Une nouvelle réunion aura lieu le 25/05 centrée sur les possibilités d'adaptation (aménagement des locaux, circulation dans le club, vestiaires...).

Ainsi, bien que nous maintenions notre volonté de rouvrir dès que possible et en particulier d'organiser des stages cet été auxquels vous pourriez participer, **les activités nautiques collectives du club y compris sur l'habitable (Hélia) resteront annulées, en particulier, tant que nous n'aurons pas convenu d'une organisation acceptable par nos autorités de tutelle (FFV, ATSCAF 13, Mairie ...).**

Attention toutefois, le fonctionnement du club étant strictement bénévole, nous ne prendrons pas de risque avec votre santé, celle de l'encadrement, ni avec les responsabilités que nous devons assumer. **Il est possible que le club reste fermé jusqu'en septembre. Une décision sera prise début juin au plus tard.**

- **Accès aux locaux du club pendant cette période**

L'accès au club reste possible sous la seule responsabilité des individus: propriétaires d'embarcations ou membres du club a des fins de maintenance ou de gestion moyennant le respect des gestes barrières génériques diffusés par la FFV (Affichage au club dès que possible) et à minima:

- Port d'un masque (prévoir son masque)
- Respects de la distanciation
- Lavages de mains (savon et gel HA à disposition dès que possible) fréquents
- Pas plus de 2 personnes simultanément dans les vestiaires, l'atelier, le bureau,
- Pas plus d'une personne dans les conteneurs de rangement
- Pas de douches
- Désinfection des toilettes à chaque usage (matériel à disposition dès que possible)
- Limiter les regroupements à 10 personnes
- ...

La navigation avec du matériel privé est interdite (voir autorisation d'accès aux plages ci dessus) et totalement hors responsabilité du club.

- **Finances**

Grace à notre convention et à notre très bonne entente avec l'UCPA et nos moniteurs de la Marine Marchande et aussi grâce à votre superbe état d'esprit (aucune réclamation à ce jour), nous avons pu faire face à nos charges pour le moment, tout l'excédent sera investi en matériel pour démarrer au mieux les stages et la nouvelle saison.

Nous vous tiendrons informés des évolutions au fil de l'eau.
Nous avons su nous confiner, sachons-nous dé confiner dans le calme

À bientôt, le bureau